



Bâle, le 1er avril 2014

Communiqué de presse

Toralf Richter devient le premier médiateur de Bio Suisse

Bio Suisse s'est doté à partir du 1er avril 2014 d'un organe de médiation pour les relations commerciales équitables. Le premier médiateur choisi par le Comité est le Dr Toralf Richter. Dans une première phase, le médiateur est nommé pour deux ans.

Toralf Richter possède un doctorat en agronomie et il dispose de nombreuses années d'expérience du marché suisse des produits bio. Il est spécialisé dans la conception et l'évaluation des marques, les études de marché et les enquêtes auprès des consommateurs, le conseil stratégique pour les fabricants, les grossistes et les détaillants de produits biologiques. Toralf Richter travaille à l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL) comme Senior Consultant dans le domaine de l'analyse et du développement des marchés.

Le nouvel organe de médiation qui vient d'être créé offre dès maintenant à toutes les entreprises qui produisent, transforment ou commercialisent des marchandises Bio Suisse un service impartial de conseil et de soutien dans le domaine des relations commerciales équitables ainsi que la possibilité de déposer des plaintes. L'organe de médiation a pour tâche de veiller au respect des relations commerciales équitables et peut si nécessaire exiger que les différents intervenants et services lui fournissent les informations et les avis dont il a besoin. Il peut s'en servir pour formuler des recommandations ou organiser une discussion de conciliation.

Le médiateur n'a pas autorité sur les partenaires commerciaux, mais il œuvre à l'amélioration de la transparence et les soutient dans la recherche de solutions. Ses recommandations contribuent à la réalisation des principes énoncés par le Code de conduite de Bio Suisse pour le commerce des produits Bourgeon. L'organe de médiation est doté pour le moment d'un poste à dix pour cent.

Contact pour les médias:

- Toralf Richter, médiateur de Bio Suisse, 062 865 04 32, toralf.richter@fibl.org
- Andreas Käsermann, Responsable du Service médias Bio Suisse, 061 204 66 25, 079 434 07 34, andreas.kaesermann@bio-suisse.ch

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses plus 5'700 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et plus de 800 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Toutes ces entreprises sont régulièrement contrôlées par des organismes indépendants qui vérifient et certifient qu'elles respectent bien le très strict Cahier des charges de Bio Suisse. Le Bourgeon garantit des produits de haute qualité agricole, écologique, nutritive et gustative. www.bio-suisse.ch